

DESCRIPTIF DE MODULE - ANNÉE ACADÉMIQUE 2026-2027

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Bachelor en Communication Visuelle	
Orientation	Orientation Photographie	
Titre du module	Pratique et technologie photographiques II	
Code	2CVph21	DCV303234FE26
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 4	
Crédits ECTS	6	
Prérequis	Aucun	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Le module s'articule en deux unités d'enseignement et permet aux étudiant·es d'acquérir des compétences de niveau professionnel dans les domaines de la photographie éditoriale, documentaire et commerciale. Il confirme et renforce également leurs compétences spécifiques en photographie, tant techniques que professionnelles.</p> <p>a) Pratique photographique: ce cours renforce la capacité des étudiant·es à concevoir, réaliser et produire des projets éditoriaux complexes, à partir d'un thème donné. Il complète leurs connaissances et compétences en gestion de projets, direction artistique et editing des images.</p> <p>b) Atelier intervenant: ce cours amène les étudiant·es à conforter et finaliser leur démarche de création originale dans la photographie éditoriale et/ou artistique.</p>	
Contenu et formes d'enseignement	<p>a) Pratique photographique (5 jours & 1 semaine bloc): à travers la réalisation, la gestion et la finalisation de projets complexes, les étudiant·es complètent les divers aspects liés à la conception, la production et la réalisation d'un travail photographique. Le cours approfondit également les aspects techniques et pratiques liés à la photographie éditoriale et la photographie de mode.</p> <p>b) Atelier intervenant (5 jours & 1 semaine bloc): articulé en deux à trois sessions de deux jours, le cours, basé sur une thématique donnée par l'enseignant·e, instaure un dialogue critique, tant collectif qu'individuel sur chaque projet réalisé.</p>	
Formes d'évaluation et de validation	<p>Les travaux réalisés dans chaque unité font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre.</p> <p>L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant·es aux cours.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les deux notes attribuées.</p>	
Modalités de rattrapage	<p>Remédiation possible en fin de semestre. Présentation d'un projet sur un thème donné dans l'unité ou les unités insuffisantes, le cas échéant d'un projet combinant les compétences à améliorer dans les unités insuffisantes.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec la responsable de module.</p>	
Enseignant·e-s	<p>a) Florence Tétier</p> <p>b) Intervenant·e externe</p>	

Responsable module	Calypso Mahieu		
Descriptif validé le	21 octobre 2026	Par	Calypso Mahieu